



**PROPOSITION DE MISE EN PLACE  
D'UN ACCORD-CADRE  
DE REFINANCEMENT EN FAVEUR DE  
LA BANK OF  
AFRICA-BENIN (BOA-BENIN) ET DE  
PARTICIPATION  
A L'AUGMENTATION DU CAPITAL  
SOCIAL**

**Date D'approbation :**  
23/6/1992

**Pays :**  
Bénin

**Ville:**  
Cotonou

**Type :**  
Accord-Cadre  
refinancement

**Montant :**  
0,750 Mds

**1. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU PROJET**

La requête de mise en place d'un Accord-cadre de refinancement a été introduite à la Banque par lettre en date du 24 octobre 1991 de la BOA-Bénin.

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré sur la base des informations appropriées recueillies par la mission d'évaluation de la BOA-BÉNIN qui s'est déroulée du 13 au 24 janvier 1992 à Cotonou et Parakou au Bénin.

**2. OBJET ET JUSTIFICATION DU PROJET**

Le projet a pour objet la mise en place d'un Accord-cadre de refinancement en faveur de la BOA-Bénin, pour le financement d'investissements productifs au Bénin dans tous les secteurs éligibles au financement de la BOAD. de

Il se situe dans le cadre des efforts entrepris par la Banque pour contribuer au développement du secteur privé dans les pays de l'UEMOA, en application de la stratégie pour la promotion et le financement du secteur privé adopté par le conseil des Ministres en décembre 1990.

Le concours sollicité auprès de la BOAD sous forme d'un Accord-cadre de refinancement se situe dans le cadre de l'effort de mobilisation de ressources entrepris par la BOA-Bénin en vue d'atteindre les niveaux d'activité qu'elle s'est fixée.

La souscription de la BOAD à l'augmentation du capital social de la BOA-Bénin est subordonnée à la remise à la BOAD de la preuve de la décision

formelle d'augmentation du capital social de 1 000 M. FCFA à 1 500 M FCFA.

Les refinancements des projets sur l'Accord-cadre seront autorisés par le Président de la BOAD ou son délégué.

### **3. COÛT ET FINANCEMENT**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 1991/1992 en cours, la BOA-BENIN a déjà donné son accord de financement pour 04 opérations à moyen et long terme d'un montant global 1.276 M FCFA.

Le pipeline de la BOA-BÉNIN au 31/12/92 est constitué de 10 projets d'un coût total de 7 974 M FCFA dont 09 d'un montant de 7 814 FCFA pourraient faire l'objet d'un refinancement sur un accord-cadre de la BOAD, à hauteur de 3 726 M FCFA.